

Département du Doubs
Arrondissement de Montbéliard
Canton de Maîche

n°2024 – 016

Commune de DAMPRICHARD - 25450
Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal

SEANCE DU 4 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 4, le Conseil Municipal de la Commune de Damprichard s'est réuni, sur convocation du 26 mars, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Anthony MERIQUE, Maire, pour une session ordinaire du mois d'avril.

Membres en exercice : 18	Secrétaire de séance : Jean-Paul FEUVRIER
Présents : 14	Angélique BIERLA, Claudine CAGNON, Martial CORDIER, Nicolas CSUZI, Christelle DUQUET, Jean-Paul FEUVRIER, André GARRESSUS, Luc GUILLAUME, Jean-Charles JACOULOT, Brigitte MAIRE, Justin MARGUERON, Anthony MERIQUE, Nadège MOUGIN, Damien SCHELL
Absents : 4	Christine ARNOUX, Jacqueline DELAVELLE, Michaël NICOD, Christine TREDANT
Ayant pris part au vote : 14	Angélique BIERLA, Claudine CAGNON, Martial CORDIER, Nicolas CSUZI, Christelle DUQUET, Jean-Paul FEUVRIER, André GARRESSUS, Luc GUILLAUME, Jean-Charles JACOULOT, Brigitte MAIRE, Justin MARGUERON, Anthony MERIQUE, Nadège MOUGIN, Damien SCHELL
Procurations : 3	Christine ARNOUX donne procuration à Martial CORDIER Jacqueline DELAVELLE donne procuration à Anthony MERIQUE Christine TREDANT donne procuration à Damien SCHELL

Délibération n°2024 – 016 :

Objet : choix des entreprises pour la construction de la chaufferie-bois du jardin de la cure et du réseau de chaleur

Le Maire présente au Conseil Municipal le rapport de la Commission d'Appel d'Offre et marchés à procédure adaptée du 29 mars 2024 ci-annexé concernant les travaux de la chaufferie-bois du jardin de la cure et du réseau de chaleur.

52 entreprises ont retiré un dossier sur la plateforme dématérialisée www.marches-securises.fr. 12 entreprises ont répondu dans les délais à l'appel d'offres.

Le Maire présente en détail les notations attribuées à chaque offre selon les critères définis au règlement de consultation et explique qu'une phase de négociation a été ouverte avec les 3 meilleures propositions pour les lots 1, 2 et 4. Enfin, il présente à l'Assemblée les conclusions du rapport d'analyse de la Commission MAPA du 29 mars 2024, qui, au terme des négociations, a retenu les offres suivantes :

Lot	Intitulé	Prestataire en 1 ^{ère} position	Montant € HT	Montant € TTC
1	Terrassement VRD	DROMARD	86 249.94	103 499.93
2	Gros-œuvre étanchéité	SN PERSONENI	130 697.25	156 836.70
3	Menuiseries serrurerie plâtrerie	TARBY	32 683.95	39 220.74
4	Chauffage	BARBALAT	286 480.16	343 776.19
TOTAL			536 111.30	643 333.56
<i>Rappel estimation DCE :</i>			<i>502 870.00 €</i>	<i>603 444.00 €</i>

La commission propose de retenir les offres de ces entreprises pour un montant total de 536 111.30 € HT, soit 643 333.56 € TTC.

L'exposé du Maire étant entendu, le conseil municipal valide le rapport de la Commission MAPA du 29 mars 2024 en décidant de retenir les offres proposées par la Commission.

L'Assemblée autorise, en conséquence, le Maire à signer tous les documents afférents à ce marché et aux subventions qui y sont rattachées dont les plans de financement seront mis à jour en conséquence.

Suffrages exprimés : 17

Pour : 17

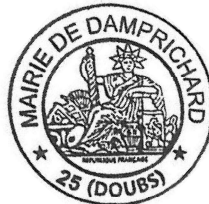
Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait conforme,

La Préfecture :

Envoyé en préfecture le 05/04/2024
Reçu en préfecture le 05/04/2024
Publié le 05/04/2024
ID : 025-212501936-20240404-2024_016-DE



Le Maire,
Anthony MERIQUE :